

DOM & SPORTS

Association loi 1901 affiliée à
Fédération Française Sports pour tous

Mairie

120 rue Chef-Lieu

73330 DOMESSIN

Siret : 507 877 827 00026 – APE 8551Z

REGLEMENT INTERIEUR **ADULTES et ENFANTS**

SAISON 2024 - 2025



ANIMATIONS

- **Cours Adultes** : Les cours sont ouverts aux adultes et enfants de plus de 16 ans et ont lieu à la salle des fêtes de Domessin :

Mardi de 9 h 00 à 10 h 00 (Gym douce)

Mardi de 10 h 00 à 10 h 30 (Gym entretien)

Mardi de 10 h 30 à 11 h 45 (Pilates cours 1)

Mercredi de 10 h 30 à 12 h 00 (Marche Nordique)

Mercredi de 12 h 15 à 13 h 30 (Pilates cours 2)

Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (Fitness - Cardio - Renfo)

Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 (Mobilités - Etirements - Tonus postural)

Jeudi de 8 h 30 à 9 h 30 (Yoga)

Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15 (Fitness)

Jeudi de 20 h 15 à 21 h 15 (Hip-Hop ado-adultes)

- **Cours Enfants** : Les cours sont ouverts aux enfants de moins de 16 ans et ont lieu à la salle des fêtes de Domessin :

Mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 (multi-activités pour les enfants de 7 à 10 ans)

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 (activités développement moteur pour les enfants de 4 à 6 ans)

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 00 pour le groupe 1 (Hip-Hop)

Jeudi de 18 h 00 à 19 h 00 pour le groupe 2 (Hip-Hop)

Les groupes seront déterminés en fonction de l'âge, du niveau et du nombre d'enfants inscrits.

Jeudi de 20 h 15 à 21 h 15 (Hip-Hop ado-adultes)

Les cours adultes et enfants sont interrompus pendant toutes les vacances scolaires de la zone A et les jours fériés. Le lundi de Pentecôte est considéré comme un jour férié et le « vendredi de l'Ascension » comme des vacances scolaires.

La saison 24-25 s'étend du 16 septembre 2024 au 30 juin 2025.

Pour préserver l'ambiance positive et détendue des animations, les pratiquants sont invités à respecter le travail proposé par l'animateur ainsi que le droit à chacun de ne pas être dérangé par les autres.

ADHÉSIONS

Pièces à fournir :

- La demande de licence à compléter ou à saisir directement sur votre espace licencié sur le site de la fédération,
- Règlement par chèque(s) à l'ordre de DOM & SPORTS,
- Règlement par chèque de la licence à l'ordre de Comité Départemental Sports Pour Tous.

Ces pièces sont à rendre au plus vite lors d'une séance ou par courrier à :

DOM & SPORTS MAIRIE 120 rue Chef-Lieu 73330 DOMESSIN

Pour des raisons compréhensibles d'assurance, les adhérents doivent être à jour de leur licence au moment des cours.

CERTIFICAT MÉDICAL

Le certificat médical d'aptitude à la pratique d'une activité de gymnastique d'entretien n'est plus obligatoire.

Vous devez prendre connaissance du document d'information joint à ce règlement intérieur et consultez votre médecin si vous avez répondu « oui » à au moins une des questions.

Pour les enfants, le questionnaire est à remplir et vous devez fournir à l'association Dom&Sports l'attestation de la Fédération joint à ce règlement. Sans l'attestation, votre enfant ne pourra pas participer aux cours.

EFFETS ET ACCESSOIRES

Prévoir :

- une tenue adaptée à l'activité
- une paire de chaussures d'intérieur
- un tapis de sol individuel uniquement pour les cours Adultes
- une bouteille d'eau
- une serviette

RESPECT DE LA SALLE

La salle est gracieusement mise à disposition par la municipalité. Chacun d'entre nous doit en être responsable et veiller au respect de son état. Certains cours peuvent être annulés du fait de sa mise à disposition pour d'autres événements. Ces dates nous sont communiquées par la mairie quelques jours avant. Nous vous préviendrons dans les meilleurs délais.

Merci de ne rien laisser (vêtements, bouteilles, tapis ...), de bien fermer les portes et éteindre les lumières.

COTISATION ANNUELLE

- La cotisation annuelle des cours adultes + de 16 ans est de **170 €** (cent soixante-dix euros) quel que soit le nombre de cours suivis, sauf pour le cours de Pilates*.
- La cotisation annuelle des cours enfants est de **120 €** (cent vingt euros)
- Le règlement peut être réalisé en 1 ou plusieurs fois (chèques remis à l'inscription, datés du jour de l'inscription), possibilité de régler l'intégralité de la cotisation par carte bancaire le jour des inscriptions.

Adhérents	Montant annuel	Règlement en 1 fois	Règlement en 3 fois		
			1 ^{er} versement	2 nd versement	3 ^{ème} versement
Adulte (+16 ans)	170 € /an (dont 5 € de cotisation)	170 €	60 €	60 €	50€
*Pilates : 1 cours par semaine (jour fixe)	50 € / an (en + des 170 €)	50 €	20 €	20 €	10 €
Enfant (- 16 ans)	120 € /an (dont 5€ de cotisation)	120 €	40 €	40 €	40 €

Les règlements sont mis en encaissement en octobre pour le premier, novembre pour le second et décembre pour le troisième.

Les règlements remis sont définitifs et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement, sauf en cas de présentation d'un certificat médical attestant de l'impossibilité de continuer les cours ; ou en cas de force majeure examinée en bureau.

Toute année commencée reste due, les cotisations ne sont proratisées ni au mois ni au trimestre.

LICENCE

La licence est à régler par chèque à l'ordre de : Comité Départemental Sports Pour Tous

Licence adulte + 18 ans : 26 €

Licence enfants -18 ans : 16 €

Licence famille (ex 1 adulte et 1 enfant) : 40 €

ADHÉSION

L'adhésion à l'association (comprise dans la cotisation annuelle) vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur et participation à la vie de l'association.

Chaque adhérent est membre de l'association et de son Conseil d'Administration et est invité aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. Chaque adhérent de plus de 16 ans a le droit de vote.

COMMUNICATION

Pour une meilleure organisation, l'association communiquera à l'ensemble des adhérents par le biais de WhatsApp. Un groupe sera créé et vos numéros de portable seront visibles par tous les autres adhérents. Si vous refusez d'être intégré à ce groupe, merci de le signaler par mail à contact@domsports.fr et charge à vous de vous renseigner pour avoir les informations.

En cas d'annulation de cours l'information sera transmise par ce groupe.

Pour les enfants de moins de 16 ans, merci de donner le numéro d'un parent.

Si aucune demande n'est faite par mail, vous serez considéré comme acceptant votre adhésion à ce groupe WhatsApp.

DROIT À L'IMAGE

L'adhérent qui ne souhaite pas apparaître sur les photos et/ou vidéos de l'association doit formuler sa demande par mail à l'adresse suivante : contact@domsports.fr

Les photos et vidéos peuvent être utilisées pour des newsletters, parution dans les journaux, bulletins municipaux, flyers, site internet, page Facebook, page Instagram..., et ce sans limitation de durée.

La liste est non exhaustive.

Si aucune demande n'est faite par mail, vous serez considéré comme acceptant le droit à l'image.